

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DÉPARTEMENT DE LA CREUSE

COMMISSION PERMANENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL

SÉANCE DU 24 FÉVRIER 2017

DELIBERATION N°CP2017-02/ 5/ 12 DOSSIER N° 1945	COMMISSION N° 5	CP-EDUCATION, COLLÈGES, SPORTS, PATRIMOINE, CULTURE
--	----------------------------------	--

Etaient présents :

Marie-France GALBRUN, Gérard GAUDIN, Éric JEANSANNETAS, Jean-Luc LEGER, Jean-Jacques LOZACH, Patrice MORANCAIS, Valérie SIMONET, Thierry GAILLARD, Catherine DEFEMME, Catherine GRAVERON, Isabelle PENICAUD, Pauline CAZIER

Avai(en)t donné pouvoir :

Philippe BAYOL à Jean-Luc LEGER
Laurent DAULNY à Gérard GAUDIN
Nicolas SIMONNET à Thierry GAILLARD
Nicole PALLIER à Jean-Jacques LOZACH
Hélène FAIVRE à Catherine DEFEMME
Marie-Christine BUNLON à Patrice MORANCAIS
Bertrand LABAR à Valérie SIMONET
Armelle MARTIN à Isabelle PENICAUD

RAPPORT : Règlement d'utilisation des données publiques : modification

ORIGINE : Direction Générale des Services/Pôle Développement/Archives

Rapporteur : M. Gérard GAUDIN
en l'absence de M. Laurent DAULNY



La COMMISSION PERMANENTE du CONSEIL DÉPARTEMENTAL

VU la délibération n° 04/4 du Conseil Départemental du 2 avril 2015 portant délégation de compétence à la Commission Permanente,

Vu la délibération n°13/3/21 du Conseil Général du 21 octobre 2013 relative à la réutilisation des données publiques détenues par les Archives Départementales;

VU le budget de l'exercice,

VU le rapport CP2017-02/ 5/ 12 de Madame la Présidente du Conseil Départemental,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ,

Décide :

- de modifier le règlement de réutilisation des données publiques conservées aux Archives départementales de la Creuse et son annexe conformément au document annexé à la présente délibération,
- et d'adopter en conséquence le principe de la gratuité pour toute réutilisation d'images avec la mise en place de la licence de réutilisation à titre gratuit homologuée par décret.

Adopté : 20 pour - 0 contre - 0 abstention(s)

La Présidente du Conseil
Départemental de la Creuse
Valérie SIMONET